

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 138 (2017)
Heft: 3

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ordre du jour

**de l'assemblée des délégués de la SAR, samedi 18 mars 2017, 9 heures,
à la salle polyvalente, Agrilogie Grange-Verney, chemin de Grange-Verney 2,
1510 Moudon**

1. Souhaits de bienvenue et ouverture de la 141^e assemblée des délégués de la SAR
2. Contrôle des pouvoirs
3. Désignation des scrutateurs
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 19 mars 2016
(*voir RSA mai 2016, pages 16-20*)
5. Rapport de la présidente
6. Adoption des rapports publiés dans la RSA de mars 2017
7. Finances :
 - Comptes 2016
 - Rapport des vérificateurs
 - Adoption des comptes 2016
 - Adoption du budget 2017
 - Désignation des sections vérificatrices des comptes 2017
8. Concours des ruchers :
 - Concours 2016
 - Remise de la médaille de vermeil
 - Concours 2017
9. apisuisse :
 - Nouvelle organisation
 - Adoption des nouveaux statuts
 - Formation suisse d'apiculture
10. Comité
 - Démission/s du comité
 - Election/s de/s nouveau/x membre/s du comité
 - Nomination des membres actuels du comité
11. Nomination à la présidence
12. Attribution du prix Bertrand
13. Honorariat
14. Confirmation du lieu de l'assemblée 2018 et organisation 2019
15. Divers
16. Parole aux invités
17. Conférence de M. Christophe Praz, chef de recherche au laboratoire d'entomologie évolutive de l'Université de Neuchâtel. Thème : Conservation des abeilles sauvage
18. Apéritif – repas

Neuchâtel, le 2 février 2017

Bilans comparés au

	31.12.2015	31.12.2016
	Francs	Francs
ACTIF		
Caisse	651.43	244.48
CCP	41'885.56	51'394.56
BCF c/c 11.10.056965-06	136'837.80	45'171.25
BCF épargne 25 01 122.645-03	81'169.85	81'331.35
BCF épargne 20 50 242.710-06	42'891.55	42'857.30
BCF épargne 30 01 299.286-09	20'204.75	20'245.15
Titres	1'000.00	1'000.00
BCF, Fonds Bertrand	15'894.20	15'702.05
Annonces à encaisser	6'433.00	1'905.00
Bibliothèque	1.00	1.00
Matériel, diplômes, insignes	12'755.80	16'657.85
Labels	8'835.60	6'122.35
Actifs transitoires	76'934.35	151'246.20
AFC, impôt anticipé à récupérer	9.60	10.75
Stock livres	120'864.00	102'672.00
Stock emballages	15.00	10.00
Total de l'actif	<u>566'383.49</u>	<u>536'571.29</u>
PASSIF		
Fonds de propagande	75'471.90	73'323.55
Fonds Aide à l'apiculture	16'744.20	16'059.45
Fonds Assurances RC, vols, déprédati	109'754.15	109'078.35
Fonds Bertrand - Réserve	15'894.20	15'702.05
Passifs transitoires	80'237.65	38'720.90
Fonds propres - Capital	268'281.39	283'686.99
Total du passif	<u>566'383.49</u>	<u>536'571.29</u>

Comptes d'exploitation comparés

CHARGES

	Cpte N°	du 01.01.2015 au 31.12.2015	du 01.01.2016 au 31.12.2016	Budget 2016	Budget 2017
Assemblée des délégués, vétérans SAR	4100	12'127.20	7'038.75	14'000.00	12'000.00
Comité, présidente, secrétaire	4101	14'684.50	21'155.50	15'000.00	17'000.00
Réorganisation Apiculture	4101.1	13'448.50	6'312.00	10'000.00	8'000.00
Secrétariat (salaire, charges)	4102.2	0.00	370.90	0.00	27'000.00
Gérance et loyer	4102	4'000.00	3'500.00	4'000.00	4'000.00
Fournitures de bureau	4103	352.25	1'299.30	600.00	600.00
Ports	4104	277.50	417.80	500.00	500.00
Téléphones, fax administrateur	4105	265.50	315.50	300.00	300.00
Taxes CCP	4106	250.05	155.55	300.00	300.00
Impôts, frais de garde	4107	56.64	54.00	100.00	100.00
AVS, allocation familiales	4108	883.40	1'119.10	1'000.00	1'200.00
Stations d'observations, pesées	4109	910.00	920.00	1'100.00	1'000.00
Assurance RC	4110	1'382.50	1'241.60	1'400.00	1'300.00
Contrôle du miel, matériel, préposé SAR	4111	15'444.40	8'418.60	10'000.00	13'500.00
Participation apisuisse	4111.1	-6'819.65	-640.00	0.00	0.00
Contrôleurs du miel	4112	19'164.45	9'390.40	12'000.00	9'000.00
Analyses miel et contrôles exploitation	4112.1	0.00	11'576.25		12'000.00
Frais de la bibliothèque	4113	0.00	709.85	600.00	600.00
Frais de journal	4114	82'431.50	86'673.75	83'900.00	86'000.00
Cotisations à charge	4115	28'755.00	41'908.00	30'570.00	43'000.00
Vulgarisation, conseillers moniteurs-éleveurs	4116	78'097.50	81'637.50	90'000.00	93'000.00
Vulgarisation, préposé SAR	4117	4'483.40	2'275.00	4'700.00	3'500.00
Testages et stations de fécondations	4117.1	68'614.00	66'882.00	80'000.00	70'000.00
Concours des ruchers	4118	2'980.80	2'516.25	3'200.00	3'200.00
Publicité, matériel	4119	3'872.95	6'620.40	3'000.00	4'000.00
Vols et déprédatrices	4120	400.00	11'138.80	3'000.00	5'000.00
Prestation de tiers	4121	550.00	350.00	500.00	500.00
Divers, jubilés, représentation	4123	1'399.00	8'173.80	4'350.00	3'000.00
Frais bancaires	4124	186.04	181.70	200.00	200.00
Frais de vente du livre	4125	2'084.60	724.50	2'250.00	2'800.00
Traduction Bienenbuch	4126	130.00	0.00	0.00	0.00
Brevet Fédéral + Ecole Sàrl + concept expl	4130				4'400.00
Frais Agenda	4131		24'465.90		14'000.00
Total des charges		<u>350'412.03</u>	<u>406'902.70</u>	<u>376'570.00</u>	<u>441'000.00</u>

PRODUITS

Cotisations membres sections	3151	175'403.00	184'157.00	159'000.00	180'000.00
Abonnements membres individuels suisses	3152	6'550.00	6'500.00	5'500.00	6'000.00
Abonnements membres individuels étrangers	3153	1'269.35	1'154.75	1'000.00	1'000.00
Annonces du journal	3154	25'242.70	26'583.20	20'000.00	25'000.00
Intérêts des fonds	3155	284.25	235.35	200.00	200.00
Vulgarisation et participation apisuisse	3156	69'464.00	70'332.00	74'000.00	70'000.00
Testages et stations de fécondations	3156.1	67'314.00	65'582.00	69'000.00	65'000.00
Recettes contrôle du miel	3157	16'868.45	8'550.75	11'000.00	8'500.00
Recettes analyse miel et contrôles exploitation	3157.1	0.00	9'286.85		12'000.00
Recettes publicité, panneaux, sacs	3158	7'025.55	5'358.85	3'100.00	6'000.00
Recettes des labels	3159	10'240.10	5'707.10	8'200.00	7'000.00
Recettes des surprimes	3160	4'610.00	4'592.00	3'800.00	4'500.00
Recettes diverses	3161	851.44	3'384.80	600.00	800.00
Recettes vente du livre	3163	18'261.30	24'532.60	31'250.00	24'300.00
Recettes agenda	3165		2'850.00		2'850.00
Total des produits		<u>403'384.14</u>	<u>418'807.25</u>	<u>386'650.00</u>	<u>413'150.00</u>
Résultat d'exploitation		<u>52'972.11</u>	<u>11'904.55</u>	<u>10'080.00</u>	<u>-27'850.00</u>

Pertes & profits

du 01.01.2016 au 31.12.2016

	Francs	Francs
	Charges	Produits
Résultat d'exploitation		11'904.55
Attributions et prélevements fonds		
Assurances vols, déprédatation		2'148.35
Fonds propagande & publicité		684.75
Fonds Aide Apiculture		675.80
Fonds Bertrand	7.85	
	<hr/> 7.85	<hr/> 15'413.45
Bénéfice de l'exercice	15'405.60	
	15'413.45	15'413.45

Attributions - Prélèvements aux comptes - Fonds

Assurances RC, vols, déprédatons

Etat au 01.01.2016		109'754.15
Produits	PP - Intérêts: 0.15%	164.60
	Membres des sections	6'948.00
	Surprimés (3160)	4'592.00
Charges	Assurances (4110)	1'241.60
	Vols et déprédatons (4120)	11'138.80
		12'380.40
		121'458.75
Solde au 31.12.2016	109'078.35	
		<hr/> 121'458.75
		<hr/> 121'458.75

Fonds Bertrand

Etat au 01.01.2016		15'894.20
Produits	Intérêts BCF	7.85
Charges		200.00
		200.00
		15'902.05
Solde au 31.12.2016	15'702.05	
		<hr/> 15'902.05
		<hr/> 15'902.05

Propagande

Etat au 01.01.2016		75'471.90
Produits	PP - Intérêts: 0.15%	113.20
	Publicité (3158)	5'358.85
Charges	Publicité, matériel (4119)	6'620.40
	Frais administratifs (Forfait)	1'000.00
		7'620.40
		80'943.95
Solde au 31.12.2016	73'323.55	
		80'943.95

Aide à l'Apiculture

Etat au 01.01.2016		16'744.20
Produits	PP - Intérêts: 0.15%	25.10
Charges	Frais de la Bibliothèque (4113)	709.85
		709.85
		16'769.30
Solde au 31.12.2016	16'059.45	
		16'769.30

Evolution du bilan

	31.12.2015	31.12.2016	Variation
	Francs	Francs	Francs
ACTIF			
Caisse	651.43	244.48	-406.95
CCP	41'885.56	51'394.56	9'509.00
Banques c/c	136'837.80	45'171.25	-91'666.55
Banques épargne	160'160.35	160'135.85	-24.50
Titres	1'000.00	1'000.00	0.00
	<i>Trésorerie</i>	<i>340'535.14</i>	<i>-82'589.00</i>
A encaisser	83'376.95	153'161.95	69'785.00
Stocks	142'471.40	125'463.20	-17'008.20
Actif	566'383.49	536'571.29	-29'812.20
Créanciers	-80'237.65	-38'720.90	41'516.75
Fortune	486'145.84	497'850.39	11'704.55
Fonds	-217'864.45	-214'163.40	3'701.05
Fortune libre	268'281.39	283'686.99	15'405.60

Etat des titres au 31 décembre 2016

Part sociale nominative, USP	1 part	1'000.00
		<u>1'000.00</u>

Vulgarisation 2016

		Cptes
<u>Charges</u>		
Conseillers moniteurs éleveurs	81'637.50	4116
Préposé SAR	2'275.00	4117
Testages, stations fécondation	66'882.00	4117.1
Réorganisation Apiculture CH	6'312.00	4101.1
	157'106.50	
<u>Produits</u>		
Vulgarisation, participations apisuisse	70'332.00	3156
Testages, stations fécondation	65'582.00	3156.1
	135'914.00	
Perte vulgarisation		-21'192.50

Contrôle du miel / publicité 2016

		Cptes
<u>Charges</u>		
Matériel, préposé SAR	8'418.60	4111
Participation apisuisse	-640.00	4111.1
Contrôleurs du miel	9'390.40	4112
Analyses miel et contrôles exploitation	11'576.25	4112.1
Publicité, matériel	6'620.40	4119
	35'365.65	
<u>Produits</u>		
Contrôle du miel	8'550.75	3157
Analyses miel et contrôles exploitation	9'286.85	3157.1
Publicité, panneaux, sacs	5'358.85	3158
Labels	5'707.10	3159
	28'903.55	
Perte contrôle du miel / publicité		-6'462.10

Contrôle du miel

PRODUITS	Contrôle exploitation		Echantillons / Annonces		Kg contrôlés annoncés		Labels		Publicité	Total
	Quantité	40.00 Francs	Quantité	3.00 Francs	Quantité	Francs	Quantité	0.10 Francs	0.03 Francs	
Fédération Neuchâteloise	7	280.00	59	177.00	6474	462.55	6496	649.60	193.70	1'762.85
	3	120.00	21	63.00	1329	94.90	2529	252.90	39.80	570.60
	2	80.00	13	39.00	1348	94.85	1336	133.60	40.45	387.90
	6	240.00	96	288.00	16'247	1'138.30	14'080	1'408.00	487.40	3'561.70
	8	320.00	46	138.00	11'295	791.00	728	72.80	338.85	1'660.65
	16	640.00	189	567.00	26'822	1'889.70	14'152	1'415.20	804.10	5'316.00
	3	120.00	62	186.00	11'679	821.45	17'750	1'775.00	350.35	3'252.80
	45	1'800.00	486	1'458.00	75'194	5'292.75	57'071	5'707.10	2'254.65	16'512.50

CHARGES	Contrôle exploitation		Echantillons / Annonces		Kg contrôlés annoncés		Base			Total
	Quantité	40.00 Francs	Quantité	2.00 Francs	Quantité	Francs	Quantité	50.00 Francs	Frais indemnités	Francs
Fédération Neuchâteloise	7	280.00	59	118.00	6'474	132.05	5	250.00	442.00	1'222.05
	3	120.00	21	42.00	1329	27.10	0	—	258.85	447.95
	2	80.00	13	26.00	1348	28.05	0	—	243.00	377.05
	6	240.00	96	192.00	16'247	325.20	3	150.00	386.10	1'293.30
	8	320.00	46	92.00	11'295	226.00	7	350.00	456.00	1'444.00
	16	640.00	189	378.00	26'822	533.25	15	750.00	997.10	3'298.35
	3	120.00	62	124.00	11'679	234.70	7	350.00	479.00	1'307.70
	45	1'800.00	486	972.00	75'194	1'506.35	37	1'850.00	3'262.05	9'390.40
										7'122.10

Répartition exemplaires du journal 2016

	Suisse	Europe	Autres	Pour info		TOTAL
				Gratuit	Comité	
Nº 1-2	3'608	68	3	20	63	3'679
Nº 3	3'430	68	3	20	63	3'501
Nº 4	3'455	67	3	20	63	3'525
Nº 5	3'459	67	3	20	63	3'529
Nº 6	3'509	67	3	20	63	3'579
Nº 7	3'561	67	3	20	63	3'631
Nº 8	3'565	67	3	20	63	3'635
Nº 9	3'580	67	3	20	63	3'650
Nº 10	3'604	68	3	20	63	3'675
Nº 11-12	3'608	68	3	20	63	3'679
	35'379	674	30	200	630	36'083
	98.05%	1.87%	0.08%	0.55%	1.75%	100.00%
Moyenne	3'537.90	67.40	3.00	20.00	63.00	3'608.30
Moyenne 2015	3'413.50	71.10	3.20			3'487.80

Coût moyen unitaire et annuel par abonné

	Impression	Envoi	Total	Quantité	Coût unitaire	Coût moyen annuel par abonné
Nº 1-2	5'923.45	1'533.15	7'456.60	3'679	2.03	
Nº 3	5'923.45	1'482.20	7'405.65	3'501	2.12	
Nº 4	5'957.30	1'492.30	7'449.60	3'525	2.11	
Nº 5	7'068.40	1'618.45	8'686.85	3'529	2.46	
Nº 6	5'923.45	1'510.75	7'434.20	3'579	2.08	
Nº 7	6'230.95	1'586.90	7'817.85	3'631	2.15	
Nº 8	5'984.95	1'528.65	7'513.60	3'635	2.07	
Nº 9	5'299.25	1'533.00	6'832.25	3'650	1.87	
Nº 10	6'230.95	1'982.05	8'213.00	3'675	2.23	
Nº 11-12	6'693.25	1'880.00	8'573.25	3'679	2.33	
	61'235.40	16'147.45	77'382.85	36'083	2.15	

Administrateur		4'000.00		0.11	
Mots croisés		300.00			
Frais rédactrice		2'322.00		0.06	
Contrôle tirage et traductions		2'668.90		0.07	
	Coût total	86'673.75		2.40	24.02
./. Annonces		-26'583.20		-0.74	-7.37
		60'090.55		1.67	16.65
	2015	57'188.80		1.64	16.40



Rapport concernant le compte publicité

Les produits proviennent des recettes du contrôle du miel pour un montant de Fr. 2254.65 et de la vente de cabas et de matériel publicitaire pour un montant de Fr. 3104.20.

Le détail du «Fonds de propagande» publié avec les comptes annuels résume les mouvements de l'année 2016.

Bibliothèque et Archives

Rapport 2016

Cette année, nous enregistrons 19 nouveaux documents qui viennent s'ajouter aux bientôt 2000 volumes déjà en notre possession à la Bibliothèque cantonale du Valais !

Je vous le rappelle : la médiathèque du Valais est toujours à votre disposition pour que vous puissiez bénéficier des services qu'elle vous offre. Vous pouvez contacter la Bibliothèque cantonale pour tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin aux adresses ou numéro de téléphone indiqués ci-dessous :

Médiathèque du Valais
Bibliothèque cantonale
Rue de Lausanne 45
1950 SION
Tél. 027 606 45 50

Site internet: www.mediatheque.ch
E-mail: mediatheque-valais-sion@admin.vs.ch

Vous le savez, les prêts sont gratuits, vous ne payez que les frais postaux pour le retour du document ! Profitez-en au maximum !

En effet, vous pourrez trouver dans notre fonds des documents anciens ainsi que de nouvelles acquisitions, non seulement sous forme de livres, de revues, mais aussi de multiples DVD qui, de par leurs origines diverses, peuvent vous ouvrir de nouveaux horizons apicoles... Des centaines d'apiculteurs l'ont compris en ayant bénéficié d'un prêt ou d'une prolongation de prêt en 2016 !

Je vous souhaite une excellente année apicole, accompagnée de belles découvertes grâce aux documents disponibles à la Bibliothèque cantonale du Valais !

Le responsable de la bibliothèque et des archives : Alain Salamin

Rapport de la Commission de vérification des comptes de la Société Romande d'Apiculture pour l'exercice 2016

En notre qualité d'organe de contrôle de la SAR, nous avons procédé au contrôle des comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

Ce contrôle a été effectué au domicile du caissier à Fiaugères.

Il ressort de notre contrôle que :

- La comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et statutaires. Selon les contrôles effectués par sondages, les écritures comptables et les transactions financières sont attestées par des pièces justificatives aussi bien en ce qui concerne les recettes que les dépenses.
- Les positions du bilan (actif et passif) au 31.12.2016 sont toutes justifiées et attestées par les pièces justificatives ou inventaires correspondants.
- Par conséquent, nous proposons à l'assemblée générale du 18 mars 2017 :
 - d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits qui présentent un produit d'exploitation de Fr. 11 904.55 et un bénéfice de l'exercice, après prélèvements et attributions aux fonds, de Fr. 15 405.60.
 - de donner, avec remerciements, décharge au caissier et aux organes responsables de la SAR.

Fiaugères, le samedi 28 janvier 2017

Pour les sections vérificatrices :

Le Jorat
Benoît Droz

Jura bernois
Patrick Zenger

La Chaux-de-Fonds
Elisabeth Müller Frutschi

Rapport 2016 label d'or



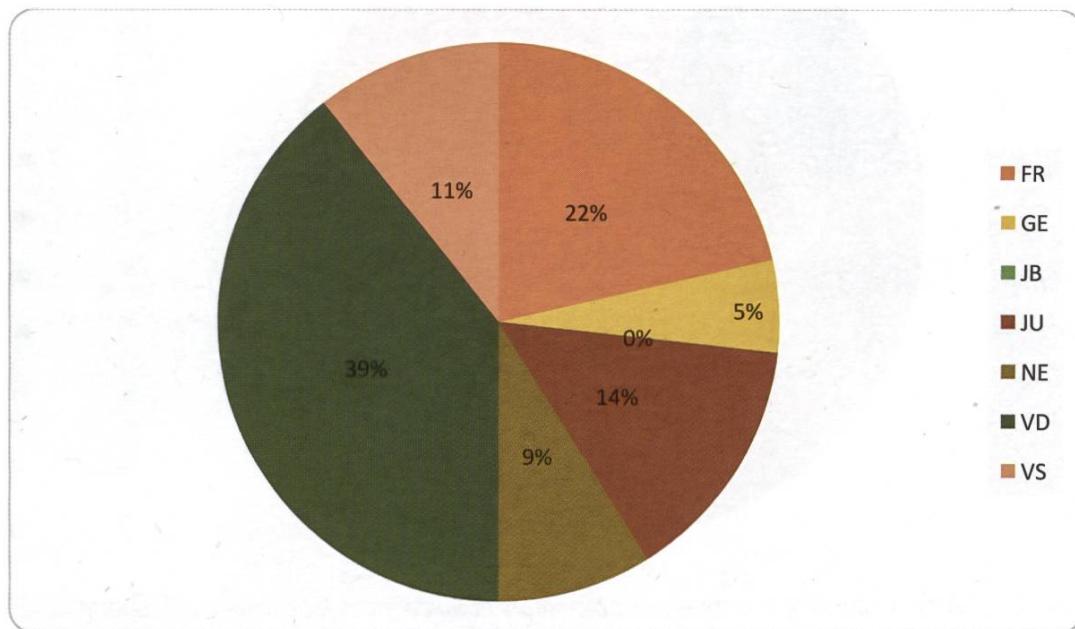
Chères apicultrices, chers apiculteurs,

En 2016, les apicultrices et apiculteurs labellisés ont à nouveau bénéficié de subventions allouées par la Confédération, selon le programme OQuaDu (ordonnance sur la promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agroalimentaire), ceci dans le but de promouvoir le label d'or d'apisuisse.

Les apicultrices et apiculteurs labellisés ont profité de ces subventions sous différentes formes :

- Matériel apicole subventionné à 50 % : vente de 30 réfractomètres ainsi que 120 paquets de brosses
- Analyses du miel et panneaux publicitaires à prix préférentiel : 8 analyses du miel, 17 panneaux apiculteurs labellisés.

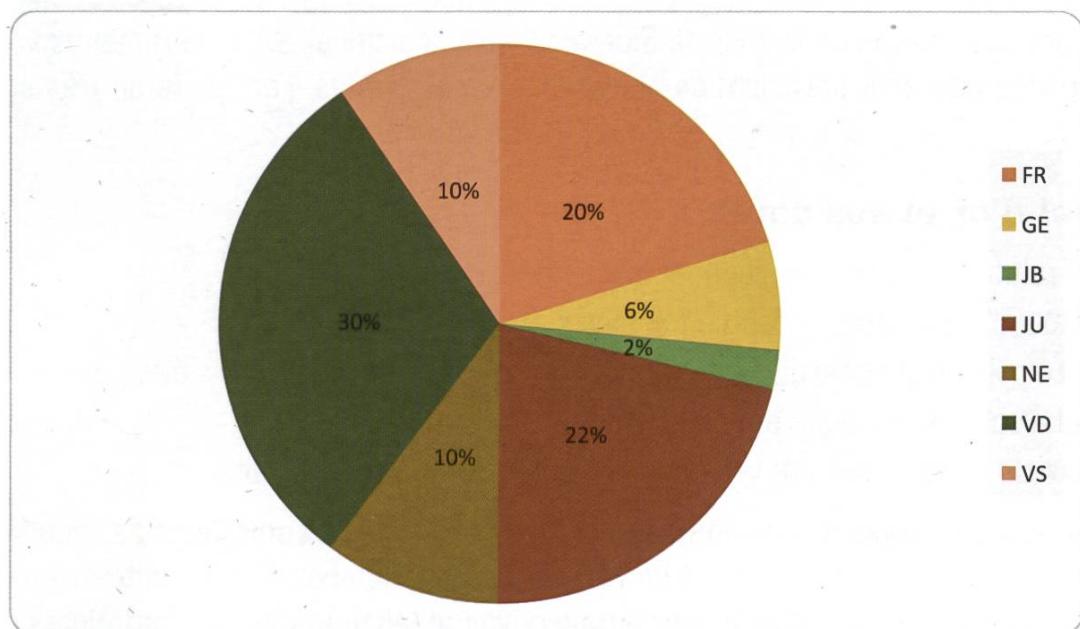
- Les cours sensoriels se sont déroulés le 24 septembre et le 22 octobre 2016 et ont été suivis par 50 apicultrices et apiculteurs labellisés
- 60 nouveaux apiculteurs labellisés ont bénéficié du premier contrôle d'exploitation gratuit



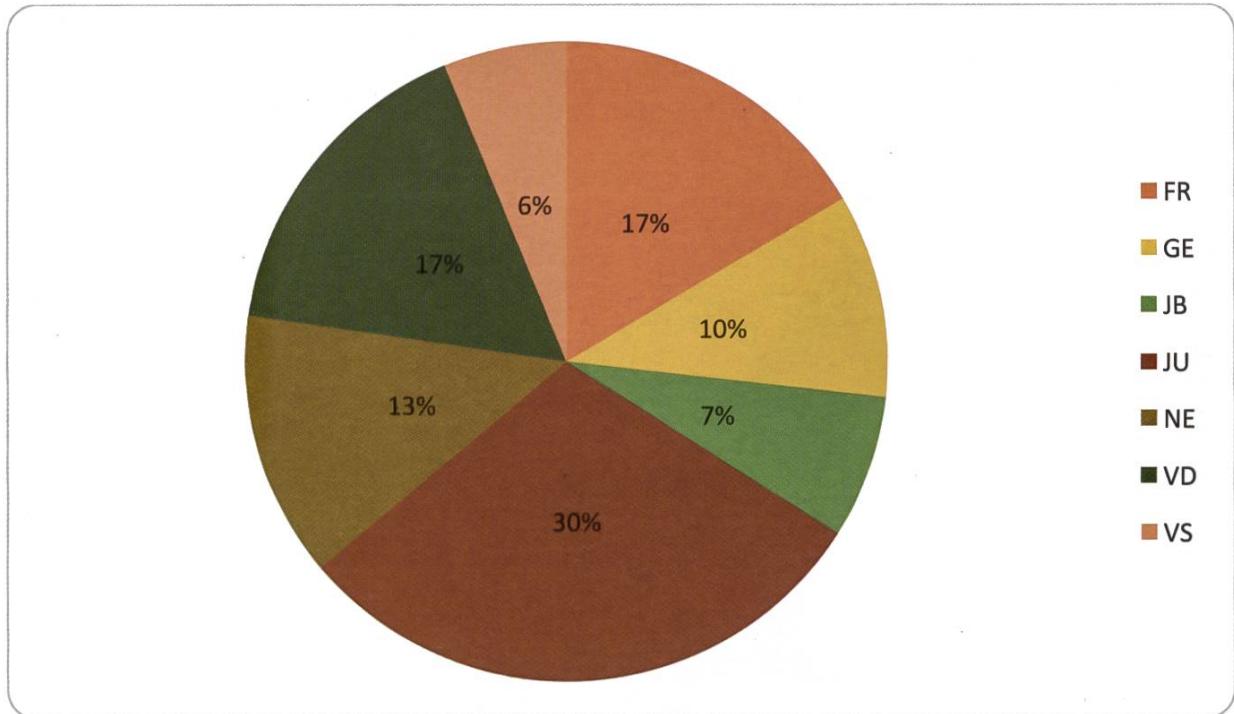
Nouveaux apiculteurs labellisés.

Durant cette saison les contrôleuses et contrôleurs du miel ont effectué leur travail avec un très grand sérieux. Je tiens vivement à les remercier pour leurs engagements et leurs compétences. Au cours de l'année 2016, nous avons délivré 101 certificats label d'or.

La liste des apiculteurs labellisés a été mise à jour fin décembre 2016, celle-ci comprend les apiculteurs labellisés de 2013 à 2016. Les apiculteurs labellisés des années antérieures qui n'ont pas renouvelé le contrôle de leur exploitation ont été retirés de la liste, le contrôle d'exploitation étant valable 4 ans.



Au 1^{er} janvier 2017, la SAR comptabilise 445 apicultrices et apiculteurs labellisés.



*Fin 2016, la SAR compte 3420 membres, les apiculteurs et apicultrices labellisés représentent le 13 %.
Un pourcentage qui varie selon les fédérations.*

Quantité de miels labellisés et labels vendus

Les différents facteurs biotiques de cette année 2016 ont eu une forte influence sur la production de miel selon les régions d'implantation des colonies. Pour 2016, au niveau du label d'or, 77 251 kilos de miel ont été annoncés pour une vente de 58 735 labels.

Formation contrôleur d'exploitation

Le 9 octobre 2016, 13 personnes issues de toutes les fédérations ont terminé la formation de 5 jours de contrôleur d'exploitation pour le label d'or apisuisse. Ces apicultrices et apiculteurs ont reçu une attestation de la HES de Sion ainsi qu'un certificat SAR. Je remercie vivement ces personnes pour leur participation active durant ces 5 jours, j'en garde un très agréable souvenir.

Le label d'or et ses coûts

Les coûts relatifs à l'obtention du label d'or sont les suivants :

- le contrôle d'exploitation effectué tous les 4 ans revient à Fr. 40.–
- l'annonce pour un contrôle du miel auprès d'un contrôleur d'exploitation s'élève à Fr. 3.– par lot
- Le label à coller sur chaque pot de miel coûte 10 centimes
- Une taxe de 10 centimes par kilo de miel déclaré est encore prélevée

Ces différents revenus sont en majorité utilisés pour défrayer les contrôleurs de sections et de fédérations. Le bénéfice qui revient à la SAR est essentiellement dû à la vente de labels d'or et la taxe de publicité. Ce bénéfice sert à promouvoir le label, former les contrôleurs et offrir des cours aux apiculteurs labellisés.

Un miel labellisé apisuisse se vend en général 1 franc de plus qu'un miel traditionnel. Les coûts liés au label sont largement récupérés.

Renouvellement des certificats

Le contrôle d'exploitation est valable 4 ans, les apicultrices et apiculteurs labellisés en 2013, doivent effectuer le renouvellement de leur certification et contacter le ou la responsable du label d'or de sa section. Vous trouverez toutes les informations dans l'agenda apicole.

Subventions de la Confédération pour le label d'or apisuisse

Fin 2016, la confédération a reconduit ses subventions pour le label d'or en 2017. Les apiculteurs labellisés pourront ainsi bénéficier de promotions similaires à celles des années 2015 et 2016.

Les apicultrices et apiculteurs qui souhaitent être labellisés se verront offrir leur premier contrôle d'exploitation, via les subventions de la confédération.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison apicole 2017.

Sonia Burri-Schmassmann

Rapport du préposé aux assurances pour l'année 2016



Caisse d'assurance contre le vol et les déprédatations

17 cas ont été réglés par la caisse d'assurance de la SAR, dont 3 n'ont pas pu être pris en considération durant l'exercice 2016. Le montant global atteint la somme de Fr. 11'138.80.

S'il est vrai que le montant est bien plus élevé que d'habitude, il est à voir qu'en 2015, seul Fr. 400.– ont été versés pour les vols et déprédatations, une partie des cas n'ayant pu être réglé que durant l'exercice 2016.

Néanmoins, il est malheureux de constater que des apiculteurs ont subi des vols de colonies entières, si pas directement de ruches complètes... voir de reines !... et comme par hasard, ces reines sont en général des reines de lignées reconnues !... qui d'autre que des apiculteurs connaissant parfaitement la qualité et la présence dans la ruche visitée des reines en questions, pourraient en avoir besoin ?

Un autre cas pas habituel a été réglé après l'empoisonnement de 14 ruches au Valais. Cet empoisonnement a été analysé et documenté par apiservice.

Merci à toutes et à tous de votre attention et votre aide.

Ouvrez l'œil sur vos protégées car sans elles je ne peux vous souhaiter une belle et bonne saison apicole 2017 à chacun et chacune.

Le responsable du dicastère : Rémy Meier

Vulgarisation, Sélection et Elevage



Rapport 2016

Mesdames, Messieurs,

2016 fut une grande cuvée, tant en ce qui concerne les cours de débutants, qui ont un succès de plus en plus important, que pour l'élevage, dont les résultats sont reconnus loin à la ronde. Les conseillers et moniteurs ont, comme chaque année, effectué un travail de formation et d'élevage de toute première qualité. Ils méritent notre reconnaissance et nos remerciements les plus sincères.

Pour tous ceux qui ne suivent pas les cours de débutants, et qui en auraient le désir, la SAR encourage vivement les apiculteurs de faire appel à un conseiller apicole pour améliorer leur propre conduite du rucher, ou à un moniteur éleveur pour vous lancer dans l'élevage de reines pures Carnica, permettant ainsi d'améliorer nettement la qualité de votre cheptel, et, grâce à des mâles de qualité, ceux des alentours également.

Le prochain cours de formation pour les CA et ME aura lieu, selon le rythme habituel, en automne 2018/printemps 2019. Les sections et les fédérations peuvent déjà commencer à recruter, en leur sein, les futurs candidats conseillers apicoles et moniteurs éleveurs qui seront formés lors de ce prochain cours. Pour ceux et celles qui seraient tentés de prendre ces fonctions avant les prochaines formations, cela est tout à fait possible moyennant une année de transition en binôme avec un CA ou ME expérimenté.

D'un point de vue financier, le subventionnement de la vulgarisation SAR 2016 atteint le montant de Fr. 93 562.– dont Fr. 64 020.– financés par la Confédération, le reste étant pris en charge à raison de 2/3 par la SAR et 1/3 par les fédérations cantonales. Les cours pour débutants en apiculture ont eu en 2016 un succès qui dépasse nos espérances. Les résultats de ce travail de longue haleine sont de plus en plus visibles : le nombre de membres de la SAR est en effet en continue augmentation et atteint le chiffre record depuis plus de 10 ans, soit 3416 membres. Merci à tous les CA pour partager votre passion avec dévouement tout au long de la saison apicole.

Concernant l'élevage, nos stations de fécondation ont recueilli un nombre particulièrement impressionnant de ruchettes en été 2016, soit au total plus de 8400 ! Un énorme travail couronné par un succès qui nous réjouit tous, et qui, sans l'implication des responsables des stations de fécondation et fournisseurs de souches à mâles, ne pourrait pas devenir réalité. Respect à eux.

À niveau financier, la Confédération a soutenu nos ruchers de testage et nos stations de fécondation à hauteur de Fr. 80 810.–. Compte tenu des participations versées à apisuisse et Hohen Neuendorf (pour Beebreed), la commission d'élevage SAR (CE-SAR) doit prendre en charge en 2016 un déficit de Fr. 13 583.–. Ceci est un investissement important, mais qui nous permet de pérenniser nos stations de fécondation et de garantir leur accès à tout un chacun.

Nous remercions chaleureusement nos autorités fédérales de leur soutien à l'élevage SAR et à la vulgarisation. Ces montants sont la reconnaissance de nos autorités du travail effectué dans toute la Romandie pour la promotion de l'abeille et nous permettent ainsi de réaliser nos objectifs de formation et d'élevage. Je tiens enfin à rendre un hommage appuyé à nos vulgarisateurs et moniteurs éleveurs pour leur engagement sans faille, et leur professionnalisme exemplaire. Merci aussi à tous nos testeurs, qui procèdent, année après année, au testage à l'aveugle de reines issues de nos lignées. Chaque année, le testage des colonies s'affine et devient ainsi plus précis et fiable.

Merci à vous tou(te)s pour votre confiance, et je vous souhaite une excellente année apicole 2017 !

Le responsable de la Vulgarisation, de la Sélection et de l'Elevage : Alain Salamin

Association suisse d'apithérapie

Samedi 21 janvier s'est déroulée à Saint-Légier, la journée apithérapie organisée par la section romande.

La matinée a commencé par l'assemblée de la section romande forte de 66 membres. Après une pause-café, Madame Claudette Raynal, première référente de la journée nous a parlé de la médecine traditionnelle chinoise, une référence efficace pour la pratique de l'apithérapie. Elle nous a expliqué la loi des 5 mouvements représentée par des éléments, des couleurs et des saisons. Chaque produit de la ruche est associé à ses couleurs, à ses éléments et à ses saisons. Le Yin et le Yang présents dans la médecine traditionnelle chinoise, se retrouvent également dans notre ruche : la reine, les cirrières et les nourrisseuses représentent le Yin, alors que les faux-bourdons, les butineuses, les gardiennes représentent le Yang.

A la suite d'un délicieux repas, coloré au produit de la ruche, Madame Marie-France Muller nous a présenté sa conférence basée sur les produits de la ruche et les maladies hivernales. Chaque participant a pris bonne note de différentes recettes, simples à confectionner avec les produits de nos abeilles : de quoi mettre en place sa pharmacie familiale.

Cette journée très intéressante a été suivie par 47 participants et je trouve que le dicton suivant la résume bien.

Dicton : « L'homme est à l'image de la nature, situé entre le ciel et la terre, il doit vivre en harmonie. »

Avec mes remerciements aux organisateurs.

Sonia Burri-Schmassmann